

L'Université de Hearst et ses trois campus sont situés sur le territoire du Traité n^o9, plus précisément sur les terres ancestrales des Premières Nations ojibwées, cries et ojibries du Nord-Est ontarien.

Fondée en 1953, l'Université de Hearst est le premier établissement d'enseignement universitaire exclusivement de langue française en Ontario. Ses programmes de premier et de deuxième cycles dans diverses disciplines sont offerts sur trois campus situés à Hearst, à Kapuskasing et à Timmins.

PROFESSEURE CHARGÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSEUR CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT EN PSYCHOLOGIE

POSTE À TEMPS PLEIN (pouvant mener à la permanence)

Vous souhaitez contribuer à un établissement d'enseignement dynamique, flexible et où les relations humaines sont au cœur des décisions ?

L'Université de Hearst est à la recherche d'une personne chargée d'enseignement au programme de psychologie et au programme d'études supérieures en psychothérapie .

L'Université de Hearst est un établissement unique en son genre. Désireuse de contribuer à un modèle pédagogique axé sur l'apprentissage expérientiel et des pédagogies actives, l'Université de Hearst priorise la qualité de l'apprentissage étudiant. Située dans le Nord de l'Ontario, elle se veut une institution innovante en termes de démarche pédagogique. L'accent est mis sur l'acquisition des habiletés et des compétences transférables ainsi que sur la compréhension des enjeux locaux et globaux. La mission de l'Université met en avant l'importance d'accompagner notre clientèle étudiante dans son développement.

La formation à l'Université de Hearst est uniquement de langue française et est offerte en bloc. Chaque cours en bloc est d'une durée de 3 semaines, évaluations incluses.

PROFIL DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Dans le cadre de ses fonctions, la personne retenue sera amenée à offrir des cours dans les programmes en psychologie de l'Université de Hearst et elle doit faire preuve de polyvalence dans l'offre de différents cours à enseigner.

À titre d'exemple, voici certains cours offerts durant l'année à venir dans le cadre de ce poste:

- Éthique professionnelle de la pratique en psychothérapie (cours de deuxième cycle)
- Questions spéciales en psychothérapie (cours de deuxième cycle)
- Tests et mesures (cours de premier cycle)
- Théories psychométriques (cours de premier cycle)

Le poste de la professeure chargée d'enseignement ou le professeur chargé d'enseignement comprend une offre représentant l'équivalent de 8 cours de 3 crédits en mode bloc par année, soit 24 crédits.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La candidate ou le candidat devra :

- détenir une maîtrise ou un doctorat dans le domaine de la psychologie clinique, ou dans une discipline connexe ;
- avoir à son actif une expérience d'enseignement et une compréhension de la pédagogie active et expérientielle ;
- avoir à son actif de l'expérience en psychologie clinique ;
- faire partie d'un ordre professionnel.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- communiquer de façon efficace et favoriser une écoute active ;
- savoir planifier et s'organiser ;
- favoriser le travail d'équipe ;
- savoir utiliser les outils technologiques à des fins pédagogiques ;
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- démontrer une bonne connaissance de la langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL



Environnement de travail

- Environnement standard de bureau et en salle de classe, incluant l'utilisation des technologies informatiques usuelles et de la visioconférence;
- Tous les cours à l'Université de Hearst sont contingentés à 25 étudiantes et étudiants;
- Les personnes sont appelées à enseigner sur les différents campus. Il est donc fortement recommandé de posséder un permis de conduire et d'avoir accès à un véhicule pour les déplacements entre les trois campus de l'établissement.



Rémunération

Les conditions de travail sont définies par la convention collective en vigueur et le salaire annuel varie entre 68413 \$ et 122312 \$.



Lieu de travail

L'Université définit comme campus de résidence l'endroit où le membre travaille en permanence : à Hearst, à Kapuskasing ou à Timmins, selon la préférence de la personne retenue et selon la disponibilité des bureaux sur les campus.



Type d'emploi

La durée du contrat à temps plein est normalement de 23 mois, avec possibilité d'accéder à la permanence. La charge d'enseignement comprend normalement l'offre de huit cours de trois crédits par année universitaire répartis entre les semestres d'automne, d'hiver et de printemps. Les autres responsabilités englobent des activités liées à la recherche et la création, un appui aux fonctions administratives ainsi que les services à la communauté.



Entrée en fonction

1^{er} août 2024, en prévision de la rentrée d'automne de 2024.

LES AVANTAGES DE TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE HEARST

- organisation de taille humaine ;
- environnement de travail qui valorise la diversité et l'inclusion ;
- flexibilité dans son travail/conciliation vie personnelle et vie professionnelle ;
- appartenance à une équipe motivée et engagée ;
- possibilité de contribuer aux initiatives de l'établissement ;
- avantages sociaux compétitifs et 9 % du salaire annuel à titre de contribution à la retraite ;
- frais de scolarité réduits pour les membres du personnel et leur famille immédiate ;
- huit journées de congés fériés, en sus de la période allant du 23 décembre au 3 janvier et des deux mois de vacances estivales.



POUR POSTULER

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de présentation en français, dans un seul document en format PDF, à rh@uhearst.ca en indiquant le numéro du concours 2024-09 **au plus tard le 21 mai 2024 à 16 h.**

L'Université de Hearst souscrit aux exigences légales en matière d'emploi et s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université de Hearst encourage toutes les personnes qualifiées à postuler. Les candidates et les candidats qui nécessitent des mesures d'accommodement sont priés de l'indiquer en soumettant leur candidature. Les Canadiennes et Canadiens ainsi que les résidentes permanentes et résidents permanents ont préséance dans le processus d'embauche.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue. Seuls les curriculum vitae et les lettres de présentation en français seront acceptés.